L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 DECEMBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPUOY & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - IMPRIMEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, 20 fr. par semestre, 12 fr. par trimestre, 6 fr.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, 8 fr. par semestre, 4 fr.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces judiciaires, placées à leur rang de tête dans le corps de l'ouvrage du journal, paieront 20 fr. la carré pour la première insertion, et 10 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces ordinaires, placées dans le corps de l'ouvrage, paieront 20 fr. le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par bulletins, paieront comme annonces ordinaires pour chaque bulletin.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront 60 fr. par le carré par mois.

Les personnes faisant insérer régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces temporaires, la réduction qu'elles croiront avec elles; mais elles ne jouiront de cette réduction qu'autant que leurs annonces seront, en effet, accompagnées ne dépasseront pas le carré.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas spécifié seront publiées au fur.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE, 15 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des ventes et chemins-nous arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails voir aux annonces.

Par le shérif, à 10 heures et demie, à son entrepôt rue Jefferson—Des meubles et effets.

Par Montgomery Bros & Co., à 10 heures, au magasin N. 34, rue de la Nouvelle-Levée — Lait condensé, oignons, pommes de terre, jams, &c.

Par O. Lesaumont, au No 62 de la rue de Chartres — Peaux en vrac, boîtes à ouvrage et articles de fantaisie — sans réserve.

Par A. Feltner, au No 65 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de fantaisie, chapeaux, &c.

Par H. Grod, Marks & Co, au No 32 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Roy et Bro, au No 16 de la rue du Camp-Hotte, meubles et brocantes.

Par D. E. Morphy, à 10 heures à l'entrepôt St Louis, rue Fayolle, pour le vin Girod—50 barils vieux whisky Bourbon, du Kentucky.

☞ Arrêtez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

ATTENTION !

☞ Le shérif procédera demain à 10½ heures A. M. à la entrepôt No 23 rue Jefferson, Deuxième District, à la adjudication d'un lot de meubles et d'effets.

Divers. — MM. Montgomery, Bros & Co. vendront demain, lundi, à 10 heures, au magasin, Nouvelle Levée, No 34, sous l'inspection des Gardiens du Port de la Nouvelle-Orléans, et pour le compte de qui il appartiendra, 50 barils vieux whisky, 2 caisses de cognac, 5 caisses d'huile d'olive, 2 caisses de tamarin, 7 caisses de gelées et 9 caisses de lait condensé.

☞ D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention du public à la vente qu'il doit faire de belles porcelaines françaises, faïence et verrerie. Les catalogues et les articles se trouvent maintenant prêts à être examinés.

2me page---Variétés et Liste des Lettres.

3me page---Le Feuilleton.

Entente et Action.

Les Etats du Sud commencent à sortir de la torpeur dans laquelle les avait plongés l'établissement du régime militaire. Dans la Virginie, les Carolines, la Georgie et l'Alabama, on s'agite, on délibère, et l'on réunit des Conventions conservatrices en regard des Conventions radicales. Les populations ont compris la gravité de la situation que elles ont sous les yeux et la nécessité d'une organisation pour pourvoir à la défense de la société menacée.

A Macon, en Georgie, la proposition a été faite de réunir, à Louisville, pour le 22 février, une Convention nationale dont la mission serait de former un parti favorable à la restauration de la nation et au maintien de l'Union sur les principes de la Constitution. Nous ne savons pas au juste quel est le but que se sont proposé les auteurs de cette résolution. Si c'est une tentative pour former un tiers parti entre les démocrates et les républicains noirs, nous ne pourrions l'approuver. On n'a pas oublié l'échec de la Convention de Philadelphie, convoquée dans le dessein de créer un parti johnsonien qui se serait composé d'éléments modérés recrutés dans les autres partis. Ce premier essai infructueux doit être une leçon pour les conservateurs.

Le triomphe des démocrates dans les dernières élections au Nord a sérieusement établi la force et la vitalité de ce parti. Renoncer à une organisation aussi puissante et qui vient de faire ses preuves, pour commencer seulement à jeter les bases d'une nouvelle organisation, dans un succès problématique, lorsque moins d'une année nous sépare de l'élection présidentielle, serait vouloir assurer la victoire au candidat radical.

Les conservateurs, c'est à-dire ceux qui désirent la restauration prompte et immédiate de l'Union sur les bases de la Constitution, ne peuvent avoir aucune objection à se ranger sous la bannière démocratique pour contribuer à sauver le pays de l'anarchie et de la guerre civile. Il y a tout d'espérer que la Convention démocratique qui s'assemblera pour le choix de candidats à la présidence et à la vice présidence, se tiendra assez sagement inspirée pour écarter de son programme tout ce qui pourrait éloigner les républicains modérés disposés à faire cause commune avec le parti démocrate en ce qui concerne le rétablissement de l'Union

Nous ne voyons donc pas la nécessité de la réunion d'une Convention nationale pour la formation d'un nouveau parti. Mais ce que nous savons voulu voir s'effectuer depuis longtemps, au moyen d'une Convention, ou d'un comité, c'est une entente entre tous les Etats du Sud, non pas en vue de l'élection présidentielle, à laquelle ils ne seront peut-être pas appelés à prendre part, mais en vue de la défense de leurs intérêts communs dans le présent. Il ne sied pas au Sud, non encore admis dans l'Union, de prendre l'initiative de la création d'un nouveau parti. C'est un manifestation maladroite d'antagonisme envers le parti démocrate du Nord, qui vient de lutter avec tant de succès contre les doctrines radicales dont nous avons à nous plaindre, tandis qu'il est légitime de la part du peuple du Sud de se concerter pour se protéger dès à présent contre les conséquences funestes de l'application frauduleuse des lois dites de reconstruction.

Après la condamnation récente prononcée par le scrutin populaire contre la politique radicale, le moment nous paraît venu d'en appeler au pouvoir judiciaire pour faire prononcer l'inconstitutionnalité des lois de reconstruction. On a fait, dès le début, une tentative qui a échoué uniquement à cause d'une question de forme. Le procès a été intenté au nom de deux Etats, et sur les droits n'étaient qu'éventuellement menacés, et la demande d'injonction a été rejetée par des motifs qui ne préjugent en rien le fond même de la question.

S'il eût existé un comité central, muni des pouvoirs et des fonds nécessaires, il serait facile de porter devant la Cour Suprême une affaire particulière intentée au nom d'un fonctionnaire destitué ou d'un citoyen lésé dans ses intérêts, d'obtenir une décision sur la constitutionnalité des lois de reconstruction. Si, comme nous le pensons, cette décision était conforme à l'opinion des plus éminents jurisconsultes, c'est-à-dire si elle déclarait les lois inconstitutionnelles, le Président, soutenu comme il l'est par le sentiment populaire, pourrait suspendre partout l'application de ces lois et insister, auprès du Congrès pour en obtenir le rappel. La majorité congressionnelle ne voudra pas rappeler d'elle-même les lois qu'elle a faites, mais elle céderait peut-être devant l'autorité d'une décision judiciaire qui lui offrirait un biais pour sortir d'embarras, et pour remettre les choses dans le *statu quo*, sauf à reprendre à nouveau l'œuvre de la reconstruction ou à en ajourner la solution jusqu'après l'élection présidentielle.

Ce qui nous importe, pour le présent, c'est d'être débarrassé des conventions noires et surtout d'éviter le régime qu'elles se proposent de nous imposer. Notre seul recours en ce moment c'est de nous adresser au pouvoir judiciaire, puisque le pouvoir exécutif ne fait que conseiller le rappel de loin que le pouvoir législatif s'obstine à maintenir. Mais ce recours ne peut être l'œuvre d'un simple particulier, à cause des frais qu'il entraîne. Voilà pourquoi nous conseillons la formation d'un comité central du Sud qui sera chargé d'attaquer la législation congressionnelle par tous les moyens légaux que peut fournir la science des jurisconsultes, et d'indiquer aux conservateurs la conduite qu'ils devront tenir dans les conjonctures critiques où nulles facultés ne sont restée par qu'ici permis et imposées.

Le tigre du Bengale. — Le tigre royal du Bengale et son favori le sultan des Indes Orientales attirent toujours la foule à la Ménagerie de la rue St-Charles, devant l'hôtel St-Charles.

LA PRÉTENDUE ACQUISITION DE CUBA. — Nous avons rapporté en quelques mots, il y a deux ou trois jours, une rumeur au sujet de négociations pour la vente de l'île de Cuba aux Etats-Unis moyennant 300 millions. La rumeur, aujourd'hui controuvée, nous paraissait si peu vraisemblable que nous ne nous sommes pas donné la peine de la démentir sérieusement; nous en avons fait l'objet d'une plaisanterie, car il nous semblait impossible que le gouvernement des Etats-Unis, dont les finances sont si embarrassées, pût songer à offrir 300 millions en or pour une acquisition qui serait un grave embarras pour lui, puisque l'esclavage y existe encore. Nous regrettons de ce pas avoir plus complétement exprimé notre pensée, car notre confrère *L'Indicator* n'aurait pas pu se méprendre sur notre intention. Nous ne partageons point être pas entièrement sa manière de voir sur les affaires d'Espagne, mais nous pouvons l'assurer que toutes nos sympathies sont acquises à la nation espagnole que nous voudrons voir heureuse et prospère. Quant à la doctrine Monroe, nous l'avons assez combattue pour que l'on ne nous soupçonne pas d'en désirer l'extension; mais nous ne pouvons empêcher que qui est. Or, il est certain que la chute de l'empire au Mexique a isolé l'Espagne et encouragé les prétentions de ceux qui veulent que les Etats Unis absorbent toutes les îles du Golfe, le Mexique lui-même et peut-être l'Amérique Centrale. Il viendra peut-être un moment où l'Espagne trouvera qu'il est de son intérêt de céder sa colonie et cela de son plein gré, sans que son honneur puisse avoir à en souffrir, mais ce moment n'est pas encore venu.

L'ESPRIT FRANÇAIS. — L'esprit français est essentiellement frondeur et il s'attaque aussi bien à ce qui est français qu'à ce qui est étranger. Ce sont des écrivains français qui ont le plus dénigré l'Exposition, qui critiquent le plus la politique, les institutions, les mœurs françaises. Mais tandis qu'il y a tant d'écrivains de talent à Paris qui dépensent tout ce qu'ils ont de verve pour miner le gouvernement impérial et plonger de nouveau la France au milieu des agitations révolutionnaires, il est consolant de penser qu'à l'étranger on sait rendre justice aux grandes choses accomplies depuis l'établissement de l'Empire. C'est avec plaisir que nous reproduisons la conclusion suivante d'un article du *Times* de la Nouvelle-Orléans.

Quel que puisse être le sort de Napoléon, on ne peut nier que son règne n'ait été un règne brillant, et qu'il n'ait fait revivre en France les gloires du passé. En face de difficultés presque gigantesques, et en dépit des efforts de ses ennemis, au dedans et au dehors, il a élevé la France dans le monde à une position qu'elle n'avait jamais occupée auparavant, aucun homme, dans les temps anciens et modernes, n'a eu une existence plus étrangement accidentée, et son histoire future présentera au monde un intérêt plus profond et plus général que n'en a excité celle d'aucun personnage historique des temps modernes.

Merveilles. — Les oiseaux parleurs et les singes musiciens sont parmi les merveilles de la Ménagerie de la rue St-Charles, devant l'hôtel St-Charles.

Maison Hébert et Escousse. — A l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nous croyons devoir signaler le bel assortiment reçu par cette maison de choses de parisienne, marrons glacés, bottes en carton pâte, bijoux, papiers, porte-monnaies, nécessaires, chapelets, livres d'étrennes, etc., etc. MM. Hébert et Escousse annoncent qu'ils ont été tous ces articles à moins bas prix que ceux qui leur ont été offerts jusqu'ici par le temps qui court. Voir leur annonce pour plus de détails.

Maison Lavie. — Cette maison a une réputation de bon goût dans les limites établies par quiconque encore cette année le splendide assortiment d'objets d'art et de fantaisie, qu'on peut aller admirer dans son magasin, rue St-Charles, No 21. On trouvera dans l'annonce une liste détaillée de ces articles de bijouterie, de coutellerie de dessus les tables et autres, coffrets, boîtes de tout genre, nécessaires, écritoires, statuettes, candélabres, qui composent une belle collection artistique. Nous étions assurés que les dames choisiront dans la même et des pastilles reçues de la maison Masson de Paris. Ces chocolats sont d'un goût exquis et d'une finesse rare; nous le parcons de parfait et nous les recommandons aux amateurs.

Habits. — L'élégance dans la coupe des habits est entre chez Soniat du Fossat, qui a de nombreux amis, non-seulement parmi la clientèle de la haute société, mais encore parmi tout, il a fait aussi que les vêtements soient solidement confectionnés et les étoffes tissées de manière à les faire, comme on le dit vulgairement, du bon service. Or, on trouve tout cela et même un peu plus chez MM. Lyons & Stevens, au coin des rues St Charles et Commune. On y trouve, en outre, le bon marché, avantage qui vaut tous les autres en ces temps difficiles et même dans tous les temps. Ce caractère, l'ensemble de cette maison, aux lecteurs verront qu'elle vaut aux prix coutant tout son stock d'habits d'enfants, un des plus beaux du Sud, et aussi tous les autres articles pour hommes et jeunes garçons.

Grand Sacrifice. — Nous recommandons d'une manière particulière l'annonce de MM. Lion & Israel, rue du Canal, 168. Ces messieurs font un grand sacrifice sur leurs marchandises et c'est vrai. On nous a rapporté des articles vendus par eux à des prix réellement fouls. Nous engageons ceux de nos dames qui veulent acheter des pèlerines, des soieries, des étoffes pour robes, à se transporter à l'établissement de MM. Lion & Israel; elles y trouveront de magnifiques choses, bien au dessous du prix coutant.

Glaces, Miroirs, Albums, &c. — Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de M. L. Uter, qui vient de recevoir un assortiment considérable de glaces françaises et allemandes, de tableaux, de chromolithographies, gravures, albums photographiques, et fournitures et autres articles analogues de cette genre. Il a aussi à vendre un beau piano palo-français peu usité pour salle à manger, une bibliothèque et un secrétaire.

Nouveauté d'hiver à prix réduits. — Voilà un titre séduisant pour les dames. Aussi lisons-nous avec intérêt l'annonce de la maison Brault, Eliau et Cie, qui vient de s'établir au No 6 de la rue du Camp-Hotte, où elle se trouvera dans ses magasin, 30 rue de Chartres, des nouveautés d'hiver, telles que soieries riches, lainages et étoffes de fantaisie, chapeaux, etc. etc. à un prix de réduction de 20 p. 0/0. Nous signalons ce renseignement aux lot de soierie unies à 2½ la yarde au lieu de 3½.

Vins et Liqueurs.—MM. Blanchin & Giraud, rue Vieille Levée, No 67, ont à vendre, en débarquement du navire Franklin, venant de Bordeaux, un assortiment complet de vins blancs et de vins rouges, ainsi que des liqueurs d'une qualité supérieure.

Une occasion.—M. E. Prieland, horloger, rue Carondelet No 1, annonce qu'il a un bel assortiment de montres et de bijouterie à vendre à 25 pour cent au-dessous des prix de l'année dernière. C'est la une occasion que les amateurs de bijoux ne devraient pas négliger.

Loterie de la Georgie.—Cette loterie fera probablement le tour du Nouveau-Monde : nous voulons dire par là qu'on prendra de vaisseau en vaisseau, de port en port, les billets de cette loterie, afin de faire connaître les efforts des fonds tours, qui ont montré dans l'exploitation de l'entreprise autant de sagacité que de bonne foi. Nous ne pouvons, dans une simple notice, exposer tous les ressorts de la loterie de la Georgie; mais on trouvera plus loin une annonce assez développée pour qu'on puisse se faire une juste idée de la combinaison, combinaison remarquable par l'esprit d'équité qui lui a présidé. Nous apprenons que la loterie a été autorisée par la Grande Loge et au profit de l'Asile des Orphe lins de Maçons.

INSTALLATION DE GAZ.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de M. T. H. Monroe, rue Bienville, No 40. M. Monroe a un grand assortiment d'installations pour le gaz, et il les pose dans le plus bref délai possible et à un prix inférieur au prix que demandent tous ses autres gaziers de la ville.—Voyez l'annonce.

24 nov—1er, 8, 15, 22 déc

Ménagerie. — Allez vous même et menez vos enfants à la grande Ménagerie de la rue St Charles, devant l'hôtel de ce nom.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—14 décembre.

THERMOMETRE DE C. DUMAREL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.....54 deg.
Midi.....62 "
3 heures P. M.....64 "
6 heures P. M.....62 "

UN VOLEUR AUDACIEUX.—Hier matin, vers 9 heures, un certain Chapel Dupré aîné Bonchomme Jack, entrant dans le bureau de M. H. W. Gribble, rue Carondelet, No 41, mit dans sa poche, à la dérobée, un pistolet, et s'apprêtait à y mettre notre chose, lorsque M. Gribble, revenant après sous examen absence, surprit Jack en flagrant délit de vol. Mais Jack sans se démonter, et sans se douter, et méconnu de faire feu sur M. Gribble, le tint à l'écart et réussit à battre en retraite.—Mais il n'était pas encore hors de danger, poursuivi par l'officier Anderson, il se retourna pour user sur lui. Il brûla ses cartouches sans effet; et, la chasse continuant, finit par être arrêté et arrêté à la grande exécration de la foule. L'officier Anderson avait laissé tomber son pistolet en courant et cette circonstance aurait probablement sauvé la vie à l'homme qui avait résolument voulu atenter à la vie d'autrui pour échapper à la justice.

LE FONDS GIROD.—La comité des résidents français, appelé, il y a quelque temps, au bureau de maire pour prendre en considération la distribution qui avait été faite du fonds Girod, a fait rapport où il se prononce en faveur d'un nouveau partage entre les intéressés. Nous ne savons encore, par contre, de hâter l'hôpital dont il est question dans la donation.

RECORDER DU PREMIER DISTRICT. — Phocion Bruyn est mis en candidature, hier, à l'élection pour remplir le poste de recorder du Premier District. Eliza Verret a été nommé par les républicains. Le vote aura lieu aujourd'hui.

W. Smith, ingambeau de couleur, et John Ryan, blanc irlandais, tous deux condamnés à la prison pour 90 jours et le second à 30 jours de travaux forcés.

Charles Muse y passera 90 jours pour avoir volé du linge.

RECORDER DU DEUXIEME DISTRICT. — Jules Delhoede a été renvoyé hier matin devant la Première Cour de District, sous la qualification de vol d'or appropriés au violon que Mme Ryan, femme noire a été arrêtée sous la même accusation.

Charles Eugène l'avait pris de vendre pour elle. J. Delhoede aurait pris le violon et s'en serait servi pour jouer.

James Polk, qui paraît être un homme d'un actif travail, a été envoyé en Workhouse sur un procès-verbal de vagabondage.

J. Mitchelland passera 90 jours au Workhouse pour avoir été trouvé dans une maison au coin des rues Casacher et Royale, sous des circonstances suspectes.

Théâtre de l'Opéra.

La première représentation de *La Juive* avait attiré, hier soir, une assemblée brillante et nombreuse. L'attente du public n'a pas été trompée, car l'exécution de la belle œuvre d'Halévy a été excellente sous tous les rapports. Le rôle d'Eléazar doit être certainement un des bons rôles de M. Pisot qui a obtenu un grand et légitime succès. Dans le second acte, il a fort bien phrasé son air de la Pâque et a énergiquement chanté l'anathème et le trio final. Son triomphe a été le solo du quatrième acte; dans l'air "Rachel quand du Seigneur" il a déployé toutes les ressources d'un chanteur habile, et il a déployé les nuances avec beaucoup d'intelligence. Le final "Dieu m'éclaire" a été très bien enlevé et a valu à l'artiste un rappel assurément mérité, car il s'est tiré à son honneur de cette épreuve redoutée de tous les ténors.

Nous complimenterons M. Damiani beaucoup plus sur la manière dont il a chanté son second acte que sur la romance du premier acte qui ne pécait pas convenir aux cordes de sa voix. Il a chanté et dramatisé fort heureusement son duo avec Rachel. M. Van Hoffen s'est fait applaudir au premier acte et au quatrième dans le rôle de cardinal, rôle qui n'a fait qu'ajouter à l'estime en laquelle le public tient cette excellent chanteur. MM. Lechevallier et Tholer ont très bien dit leurs rôles.

Mademoiselle Fauchetti, qui remplissait le rôle de Rachel, a droit à nos éloges pour la manière dont elle a chanté le second et le quatrième acte; nous ne nous arrêterons pas au troisième qui contient un passage de force un peu au dessus des moyens vocaux de cette cantatrice, nous aimons mieux dire qu'elle a fort dramatiquement rendu sa scène avec Leopold, au second acte, et son duo avec la princesse, au quatrième.

Nous terminerons en félicitant mademoiselle Lambelé—non sur sa voix qui est toujours jolie et fraîche ni sur son talent de chanteuse dont elle nous a donné une preuve de plus hier soir, mais sur les progrès que nous avons remarqués dans sa manière de porter les costumes de principesse et dans son jeu. Elle avait une délicieuse toilette au troisième acte, et on ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort d'une princesse aussi belle et aussi infortunée.

Le spectacle d'aujourd'hui se compose, comme nous l'avons dit, du beau drame populaire, *La Grèce et Dieu*, dans lequel mademoiselle Amélie Hiary doit remplir le rôle de Marie qu'elle a joué à Paris à la Gaîté et à St Martin. Les autres rôles seront remplis par MM. Gravier, Faye, Rosambeau, Tholer et mesdames Ramadie, Marie Hiary et Auteinette Legrand. Le spectacle sera terminé par le *Chalet*, opéra comique qui sera chanté par MM. Paptu et Decré et Mme Gravier.

On nous annonce comme devant avoir lieu prochainement les débuts de madame Seguin, première chanteuse d'opéra comique.

Lundi, le spectacle sera composé de la seconde représentation des *Mousquetaires de la Reine*, chanté par MM. Damiani, Decré et Dupuis, et mademoiselle Lambelé et Mme Gravier, et du vaudeville *Les Deux Sourds*. On nous promet pour mardi *Galathée*.

THÉATRE NATIONAL. — Un grand concert sera donné jeudi prochain à ce théâtre, au bénéfice de Mark Kaiser, jeune violoniste de cinq ans dont on a déjà beaucoup parlé. Il sera assisté par l'orchestre et plusieurs musiciens distingués. La troupe lyrique allemande jouera en outre *Le Mariage aux Lanternes* et *La Fête du Régiment*.

La dame aux bras. — La dame aux bras est toujours la grande curiosité du Musée de la rue St-Charles, Nos. 40 et 42.

Cancer—Ulcères, etc.—Le docteur Nash, profondément versé dans le traitement des maladies, désignées dans une annonce qu'on trouvera plus loin, possède l'antidote à ces affections, et ne rendra chez les femmes qui ne pourront se transporter à son cabinet rue Royale, No 99 1/2.

Nouvelles de France.

Nous empruntons les paragraphes qu'suivent aux dernières correspondances de l'*Indépendance belge* :

On est assez ému ici, je puis vous l'affirmer, du regret implicite manifesté par la reine d'Angleterre de la mort de l'empereur Maximilien et par les rendre des Français à Rome et du vœu exprimé, sans contrepoids, que les intérêts de l'Italie ne puissent plus être en cette circonstance. On fait observer qu'il n'est pas d'usage dans un document de ce genre de prendre ainsi parti dans une question extérieure. Les opinions exprimées dans le même sens par la reine Victoria, la Chambre des lords ne sont pas de nature à affaiblir cette impression, et c'est sans doute à ces incidents qu'il faut rapporter l'exposition de la Cité vel ordre de départ pour Londres qui vient d'être donné au prince de la Tour d'Auvergne, à qui son état de santé ne permettait désirer de rester encore quelques jours à Paris.

Hourse emporte, dit on, à Constantinople les instructions les plus précises pour s'opposer à toutes les mesures et pour présenter toutes les complications qui pourraient compromettre l'intégrité de l'empire ottoman. On voit que le gouvernement impérial ne veut pas se soustraire à toute la maîtrise de l'autorité du chef de l'islamisme et le salut de la catholicité temporelle.

Le gouvernement impérial paraît avoir renoncé à toute idée d'une réunion et à compter cinquante-deux adhésions. Il y a donc progrès sur les accidents quarante-six.

M. Fleurieu est complétement d'accord avec ses collègues de la députation de Paris, il reconnaît la nécessité d'une opposition énergique. M. Olivier, de son côté, cherche à rentrer au bercail. Ce député va lire en séance publique ou publier une lettre de l'Empereur, de laquelle il résulterait qu'il aurait été à Pie ministère depuis longtemps s'il avait voulu abandonner son programme.

L'arrivée de M. Magne aux affaires signifie emprunt. L'emprunt est certain ; mais on ne prépare encore rien, comme travail de lancement, au ministère des finances. C'est là tout supposer qu'un mois ou deux séjare peut être encore de l'opération.

Un rebrassage depuis quelque temps certains symptômes assez graves qui ont porté le trouble dans les élections générales. Les députés de la majorité, naturellement les mieux initiés aux projets du pouvoir, n'ont pas voulu laisser dépasser temeuse sans s'occuper de leurs chances de réélection, de l'état des listes électorales et des changements projetés dans les circonscriptions. Ces derniers changements devant être bientôt publiés pour être valables, l'on aura dans ces dispositions de stratégie électorale un indice de plus des intentions du pouvoir.

Il y a quelques jours, une feuille du Midi donnait des nouvelles des Basses-Alpes, d'après lesquelles M. Piscatory, député sortant en 1863, et dans ces prévisions, l'administration prépare les voies au docteur Yvan, médecin du prince Napoléon. Ces mêmes nouvelles ajoutaient que 1868 sur les bancs de la Montagne et avait été nommé par l'insurrection du 2 décembre. De plusieurs autres départements on signale les mêmes préparatifs d'entente en campagnes des candidats et des préfets.

On sait que les perquisitions domiciliaires et même les arrestations continuent. On dit notamment qu'on a incarcéré quelques individus qui ont déchiré le discours de l'Empereur, affiché dans les cafés.

Je crois savoir, du reste, que le ministre de l'intérieur a fait venir le directeur d'un journal, connu par certaines attaques, et l'a prévenu que le gouvernement était décidé à ne pas tolérer la moitié de ce que l'on avait permis sous le ministère de Lavalette, et a prouvé qu'en dont aussi plus de liberté légale il n'entendait nullement que la nouvelle loi le laissât désarmé.

On me raconte un détail de la plaidoirie de M. Emmanuel Arago pour les jeunes gens qui avaient crié : "A bas l'intervention ! vive Garibaldi !" "Nous savons, a-t-il dit, que d'autres voix que les nôtres se sont élevées pour protester contre cette expédition, mais les autres ont eu le savoir au conseil privé, tandis que nous on nous envoie en prison !"

Plusieurs journaux indépendants viennent de se fonder avec les autorisations qu'avait données M. de Lavalette avant son départ. *L'Artiste et Public*, fondé par M. Laulier, se publie à Paris. M. Laujumais fera paraître à Nantes, le 1er décembre, *L'Alliance libre*, qui sera sans doute l'organe de la fraction de droite. La réunion qui s'essaie de fonder ; M. Elias Regnault sera rédacteur en chef.

Le comte de Chambrun, député du malgré le gouvernement, vient de vendre le *Courrier de la Loire* à Meude. Enfin un journal intitulé *l'Indépendance des Basses-Pyrénées* se fonde dans ce dernier département.

On parle beaucoup à Nice du séjour prochain que l'impératrice Eugénie et le prince impérial viendraient faire cet hiver dans cette ville. Un vœu de la ville. Ce séjour aurait été jugé convenable pour achever et consolider le rétablissement du prince impérial.

Le paquebot de la ligne marseillaise du Brésil a dû partir le 20 ou le 21 avec environ huit cents passagers, la plupart émigrants, qui vont s'établir dans les provinces brésiliennes situées sur les bords de la Plata. Le mouvement d'émigration pour les deux Amériques est toujours actif par les ports du Havre et de Hambourg ; Marseille et Bordeaux se partagent les départs qui ont lieu dans le Midi. Marseille reçoit surtout des Italiens et des Suisses.

D'après les dernières nouvelles de Rome, ce n'est pas seulement chez M. De Dominicis, avocat consistant de l'ambassade française, que la perquisition domiciliaire a eu lieu ; on a fait une semblable visite chez M. Odo Russell, qui, bien qu'il ne soit pas couvert de l'inviolabilité diplomatique, ne continuera sans doute à témoigner à l'égard du gouvernement romain d'un éloignement comme intermédiaire du gouvernement anglais et protecteur des sujets britanniques. Ce fait intéressant est dû aux dernières dénonciations qui accusaient M. Russell de relations avec le gouvernement de Florence. Il est vraisemblable qu'il aura reçu l'ordre de partir bientôt, mais s'il avait voulu abandonner son programme.

L'arrivée de M. Magne aux affaires signifie emprunt. L'emprunt est certain ; mais on ne prépare encore rien, comme travail de lancement, au ministère des finances. C'est là tout supposer qu'un mois ou deux séjare peut être encore de l'opération.

On rebrassage depuis quelque temps certains symptômes assez graves qui ont porté le trouble dans les élections générales. Les députés de la majorité, naturellement les mieux initiés aux projets du pouvoir, n'ont pas voulu laisser dépasser temeuse sans s'occuper de leurs chances de réélection, de l'état des listes électorales et des changements projetés dans les circonscriptions. Ces derniers changements devant être bientôt publiés pour être valables, l'on aura dans ces dispositions de stratégie électorale un indice de plus des intentions du pouvoir.

Il y a quelques jours, une feuille du Midi donnait des nouvelles des Basses-Alpes, d'après lesquelles M. Piscatory, député sortant en 1863, et dans ces prévisions, l'administration prépare les voies au docteur Yvan, médecin du prince Napoléon. Ces mêmes nouvelles ajoutaient que 1868 sur les bancs de la Montagne et avait été nommé par l'insurrection du 2 décembre. De plusieurs autres départements on signale les mêmes préparatifs d'entente en campagnes des candidats et des préfets.

On sait que les perquisitions domiciliaires et même les arrestations continuent. On dit notamment qu'on a incarcéré quelques individus qui ont déchiré le discours de l'Empereur, affiché dans les cafés.

Je crois savoir, du reste, que le ministre de l'intérieur a fait venir le directeur d'un journal, connu par certaines attaques, et l'a prévenu que le gouvernement était décidé à ne pas tolérer la moitié de ce que l'on avait permis sous le ministère de Lavalette, et a prouvé qu'en dont aussi plus de liberté légale il n'entendait nullement que la nouvelle loi le laissât désarmé.

On me raconte un détail de la plaidoirie de M. Emmanuel Arago pour les jeunes gens qui avaient crié : "A bas l'intervention ! vive Garibaldi !" "Nous savons, a-t-il dit, que d'autres voix que les nôtres se sont élevées pour protester contre cette expédition, mais les autres ont eu le savoir au conseil privé, tandis que nous on nous envoie en prison !"

Plusieurs journaux indépendants viennent de se fonder avec les autorisations qu'avait données M. de Lavalette avant son départ. *L'Artiste et Public*, fondé par M. Laulier, se publie à Paris. M. Laujumais fera paraître à Nantes, le 1er décembre, *L'Alliance libre*, qui sera sans doute l'organe de la fraction de droite. La réunion qui s'essaie de fonder ; M. Elias Regnault sera rédacteur en chef.

Le comte de Chambrun, député du malgré le gouvernement, vient de vendre le *Courrier de la Loire* à Meude. Enfin un journal intitulé *l'Indépendance des Basses-Pyrénées* se fonde dans ce dernier département.

On parle beaucoup à Nice du séjour prochain que l'impératrice Eugénie et le prince impérial viendraient faire cet hiver dans cette ville. Un vœu de la ville. Ce séjour aurait été jugé convenable pour achever et consolider le rétablissement du prince impérial.

Le paquebot de la ligne marseillaise du Brésil a dû partir le 20 ou le 21 avec environ huit cents passagers, la plupart émigrants, qui vont s'établir dans les provinces brésiliennes situées sur les bords de la Plata. Le mouvement d'émigration pour les deux Amériques est toujours actif par les ports du Havre et de Hambourg ; Marseille et Bordeaux se partagent les départs qui ont lieu dans le Midi. Marseille reçoit surtout des Italiens et des Suisses.

D'après les dernières nouvelles de Rome, ce n'est pas seulement chez M. De Dominicis, avocat consistant de l'ambassade française, que la perquisition domiciliaire a eu lieu ; on a fait une semblable visite chez M. Odo Russell, qui, bien qu'il ne soit pas couvert de l'inviolabilité diplomatique, ne continuera sans doute à témoigner à l'égard du gouvernement romain d'un éloignement comme intermédiaire du gouvernement anglais et protecteur des sujets britanniques. Ce fait intéressant est dû aux dernières dénonciations qui accusaient M. Russell de relations avec le gouvernement de Florence. Il est vraisemblable qu'il aura reçu l'ordre de partir bientôt, mais s'il avait voulu abandonner son programme.

—*Le Journal officiel* de Varsovie reproduit, dans son numéro du 9 novembre, l'ordonnance suivante du gouverneur de Potrikau, dans le royaume de Pologne :

Depuis quelque temps, l'autorité a remarqué, chez un certain nombre d'individus, de nouvelles tendances à porter des signes ou emblèmes quasi révolutionnaires tels que bagues, petites croix d'une certaine forme, etc. Je préviens le public que tous ceux chez qui seront trouvés de pareils objets encourront des peines sévères et seront soumis aux soins de surveillance de la police. Les agents de police ont reçu l'ordre de veiller attentivement à ce que personne ne porte d'emblèmes révolutionnaires et d'arrêter immédiatement tout individu qui contreviendrait aux arrêtés qui les défendent.

Faits Divers.

—Cham est splendide :

Un étudiant passe son examen.

Je vous interroge sur le droit romain, dit le professeur.

—Oh ! monsieur, répond le futur docteur, pas si bête que de vous répondre dans ce moment-ci.

—A propos d'Académie, un mot amusant dans une brochure de mademoiselle Sarah Félix :

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Villemain, qui, par destination, est doublement immortel, se trouvait, à la réception de Ponsard, à côté de M. de Sainte-Beuve. Celui-ci, voyant un cheval sur le collet brodé du vétéran de nos grâces littéraires, le prit délicatement et voulut le jeter à terre. M. Villemain le reprit et le replaça sur sa tête : "Je n'en ai pas déjà tant dit il."

—La petite spéculation parisienne est d'une ingénuité admirable. Elle imagine pour toutes les circonstances possibles des rubriques inouïes, dont les auteurs auraient la prudence de se défaut.

Ainsi, hier, sur le passage du cortége impérial se rendant au Louvre pour l'ouverture de la session législative, des marchands criaient :

—A deux sous ! la biographie de Napoléon III, roi de Rome, et les dernières paroles qu'il a prononcées en mourant !

A propos de quoi cette biographie du duc de Reichestadt crées un paraît jour ? Qui sait ? cela se vendrait tout de même.

Plus loin, des marchands hurlaient :

—A deux sous la photographie des neuf dé putés de la Seine, réunis dans un seul cadre.

Godefroit, Garnier-Pagès, Picard, J. Simon, Thiers, Glitzler, Darimon, Carnot, Pelletan, neuf horteurs de médaillons, tous plus laids et moins ressemblants les uns que les autres. A deux sous les neuf, c'était encore cher..... On en a cependant acheté des milliers.

Assez bien, cela ne fait de mal à personne.

—Un lord anglais, qui a occupé des fonctions diplomatiques, a épousé une miss dont les façons et le langage sont d'un débauché..... un jockey.

Un écrivain français fait invité pendant un voyage de LL. EE. à Paris, à dîner chez l'homme d'Etat.

Au dessert, emporté par sa nature cavalière, mêlé à leurs conversations d'une manière qui tenait de l'écurie, que ne put étouffer la toux de son mari.

—Comment trouves vous lord et lady X... ? demandait-on, le lendemain, à l'écrivain. Quel les heureux ménages, n'est-ce pas ?

—Mon Dieu, répondit l'invité—c'est de la Chambre des Lords, mais *elle* est de la Chambre des Communes.

—*Le Evening Star* donne les indications suivantes sur l'île de Tortola dont une dépêche télégraphique avait annoncé la disparition :

"Tortola était une des îles Vierges, un groupe de petites îles dans la mer Caribéenne. La fertile de sa population varie considérablement ; il est tout au plus de 8,000. L'île avait douze milles de long sur quatre de large. Elle a été découverte par Colomb en 1493. Le député vanta vivement la beauté de ses